

(QUÉBEC) Le président de l'Assemblée nationale vient de charger un groupe de femmes parlementaires de concevoir une politique sur le harcèlement sexuel pour les députés et leurs employés.

Les 700 employés de l'Assemblée nationale - pages, gardiens de sécurité, employés d'entretien, etc. - sont couverts par une politique sur le harcèlement et la violence sexuelle.

Mais aucune directive ne s'applique aux élus et à leur personnel, soit environ 500 personnes.

Le président de l'Assemblée nationale, Jacques Chagnon, a demandé hier au Cercle des femmes parlementaires de Québec de l'aider à combler cette lacune. Ce groupe informel rassemble des députées de tous les partis politiques. Il se réunit périodiquement pour discuter de questions touchant la condition féminine.

La députée libérale Maryse Gaudreault, qui préside le Cercle, estime qu'il est grand temps que les membres de l'Assemblée nationale se dotent d'une procédure claire.

«On est confrontés à une situation où l'on se rend compte que les ressources ne sont pas disponibles et qu'il n'y a aucune politique qui nous protège ou nous dirige vers les bonnes personnes, si nous avons besoin d'aide comme parlementaires ou comme membres du personnel, note la députée, qui est aussi vice-présidente de l'Assemblée nationale. Il n'y a absolument rien.»

Le groupe se réunira la semaine prochaine pour arrêter les modalités précises de l'exercice, qui pourrait durer plusieurs mois. Les parlementaires étudieront les pratiques dans les autres Parlements et dans les entreprises privées pour alimenter leur réflexion.

Les grandes lignes de la politique seront soumises au président, Jacques Chagnon, avant la rédaction de la version finale. On ignore pour l'heure si l'adoption de la politique exigera des changements législatifs.

La co-porte-parole de Québec solidaire, Françoise David, a rencontré M. Chagnon, hier matin. Il lui a confié avoir eu vent de «rumeurs» au fil des années, bien qu'aucun cas d'abus ou de harcèlement n'ait été formellement dénoncé.

La députée s'est réjouie de la volonté de tous les partis politiques de s'attaquer au problème.

«Ce qui est intéressant dans ce dossier, c'est que les femmes de tous les partis sont sur la même longueur d'onde, a-t-elle noté. Le président de l'Assemblée nationale et le secrétaire général aussi.»

Un dossier paru cette semaine dans *La Presse* révélait que plusieurs personnes qui ont travaillé dans le monde politique ont subi des épisodes de harcèlement sexuel ou en ont été témoins. L'employée d'un ministre s'est fait offrir un emploi en échange d'une relation sexuelle avec son patron. Dans un autre cas, l'employée d'un député a été victime de harcèlement pendant des mois, même après en avoir prévenu le whip du parti et le chef.

La semaine dernière, le chef du Parti libéral du Canada, Justin Trudeau, a suspendu deux de ses députés. Massimo Pacetti et Scott Andrews auraient commis des gestes déplacés envers deux députées du Nouveau Parti démocratique. Les deux hommes ont nié ces allégations.

Vers une commission parlementaire

La Fédération des femmes du Québec a emboîté le pas aux partis de l'opposition de l'Assemblée nationale pour réclamer une commission itinérante, hier.

La présidente de l'organisme, Alexa Conradi, souhaite que la consultation soit calquée sur l'approche non partisane de la commission «Mourir dans la dignité» qui a étudié les soins en fin de vie.

M^{me} Conradi estime que le fruit est mûr, puisque des milliers de femmes ont dévoilé avoir été victimes d'agressions sexuelles dans la foulée de l'affaire Jian Ghomeshi.

«Les femmes en ont marre de garder ce silence-là et d'avoir à subir les conséquences des agressions toute leur vie, a dénoncé M^{me} Conradi. Et elles en ont marre d'avoir à tolérer une situation qui est actuellement inacceptable.»

Très peu de victimes dénoncent les abus dont elles sont victimes, note-t-elle, et celles qui se tournent vers la police ou le système judiciaire sont encore plus rares. Elle espère qu'une commission parlementaire prendra la mesure de l'ampleur de la violence sexuelle au Québec et proposera des solutions au gouvernement.

La sortie de la FFQ fait écho à une motion appuyant la création d'une commission parlementaire déposée cette semaine par Carole Poirier, députée du Parti québécois. Le gouvernement Couillard n'a pas voulu débattre de l'initiative, mais il n'exclut pas toute forme de consultation sur le sujet.

M^{me} Poirier a rencontré la ministre responsable de la Condition féminine, Stéphanie Vallée, mercredi, en compagnie de Françoise David. Elles ont discuté des modalités d'une éventuelle consultation. Une nouvelle rencontre est prévue la semaine prochaine.

«Il faudra avoir des changements, a dit M^{me} Poirier hier. Le cadre actuel ne donne pas confiance. C'est le système de justice qui est mis en cause. Les femmes ne se sentent pas respectées et elles n'iront pas dénoncer. Il y a tout le contexte social aussi: l'ensemble de la société devra se poser des questions.»

Source: LaPresse.ca